

PARLEMENT WALLON

SESSION 2023-2024

13 NOVEMBRE 2023

MÉTHODOLOGIE TARIFAIRE APPLICABLE AUX GESTIONNAIRES DE RÉSEAU DE DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ ET DE GAZ NATUREL POUR LES PÉRIODES RÉGULATOIRES 2024 ET 2025-2029 ET CAPACITÉ DU RÉSEAU *

Audition de :

- Monsieur Renier, Président du Comité de direction de la Commission wallonne pour l'Énergie (CWaPE);
- Monsieur Grifnée, Administrateur délégué et Président du Comité de direction de l'Opérateur de réseau d'énergies (ORES);
- Monsieur Wallée, Directeur de l'Association intercommunale d'électricité du Sud du Hainaut (AIESH);
- Monsieur Le Bussy, Directeur général du Réseau d'énergies de Wavre (REW);
- Monsieur Simon, Directeur général de RESA;
- Monsieur Deleuze, Directeur général de l'Association intercommunale d'étude et d'exploitation d'électricité et de gaz (AIEG);
- Monsieur Vanlommel, *Manager public affairs* du gestionnaire de réseau de distribution Fluvius;
- Monsieur Thirion, Vice-Président du Conseil d'administration de l'ASBL Beprosumer;
- Messieurs Van den Bosch et Deblocq, Directeur général et Conseiller Wallonie de la Fédération belge des entreprises électriques et gazières (FEBEG);
- Monsieur Vermeulen, *Managing partner* de Climact

RAPPORT

présenté au nom de la Commission de l'énergie,
du climat et de la mobilité

par

MM. Bierin et Lomba

SOMMAIRE

I. Résumé	4
II. Procédure	4
III. Audition de M. Renier, Président du Comité de direction de la Commission wallonne pour l'Énergie (CWaPE)	5
IV. Audition de MM. Grifnée, Administrateur délégué et Président du Comité de direction de l'Opérateur de réseau d'énergies (ORES), Wallée, Directeur de l'Association intercommunale d'électricité du Sud du Hainaut (AIESH), et Le Bussy, Directeur général du Réseau d'énergies de Wavre (REW)	6
V. Audition de MM. Simon, Directeur général de RESA, Deleuze, Directeur général de l'Association intercommunale d'étude et d'exploitation d'électricité et de gaz (AIEG), Vanlommel, <i>Manager public affairs</i> du gestionnaire de réseau de distribution de Fluvius, et Thirion, Vice-Président du Conseil d'administration de l'ASBL Beprosumer	6
VI. Audition de MM. Van den Bosch et Debloq, Directeur général et Conseiller Wallonie de la Fédération belge des entreprises électriques et gazières (FEBEG), et Vermeulen, <i>Managing partner</i> de Climact	6
VII. Rapport	7

Pour compléter son information, le lecteur peut consulter :

- le compte rendu avancé des travaux qui n'engage ni les auteurs des interventions ni le Parlement. Il est consultable via les liens suivants :
 - réunion du 15 juin 2023 : <https://parlwal.be/3sGTndf>;
 - réunion du 22 juin 2023 : <https://parlwal.be/3MMdkGr>;
 - réunion du 6 juillet 2023 : <https://parlwal.be/3QWEgFQ>;
 - réunion du 12 octobre 2023 : <https://parlwal.be/3SES8pK>.
- le compte rendu intégral qui fait foi quant au contenu des interventions. Il est consultable via les liens suivants :
 - réunion du 15 juin 2023 : <https://parlwal.be/3QG34AV>;
 - réunion du 22 juin 2023 : <https://parlwal.be/40Dv90b>;
 - réunion du 6 juillet 2023 : <https://parlwal.be/3uaIbf>;
 - réunion du 12 octobre 2023 : <https://parlwal.be/40E8Hnt>.

Les enregistrements audiovisuels de la réunion sont découpés en podcasts et mis à disposition sur le site web du Parlement de Wallonie :

- réunion du 15 juin 2023 : <https://parlwal.be/3MGKbwi>;
- réunion du 22 juin 2023 : <https://parlwal.be/40DXAel>;
- réunion du 6 juillet 2023 : <https://parlwal.be/47epjVu>;
- réunion du 12 octobre 2023 : <https://parlwal.be/40EsRhk>.

Mesdames,

Messieurs,

Votre Commission de l'énergie, du climat et de la mobilité a procédé à l'audition de MM. Renier, Président du Comité de direction de la Commission wallonne pour l'Énergie (CWAPE), Grifnée, Administrateur délégué et Président du Comité de direction de l'Opérateur de réseau d'énergies (ORES), Wallée, Directeur de l'Association intercommunale d'électricité du Sud du Hainaut (AIESH), Le Bussy, Directeur général du Réseau d'énergies de Wavre (REW), Simon, Directeur général de RESA, Deleuze, Directeur général de l'Association intercommunale d'étude et d'exploitation d'électricité et de gaz (AIEG), Vanlommel, *Manager public affairs* du gestionnaire de réseau de distribution Fluvius, Thirion, Vice-Président du Conseil d'administration de l'ASBL Beprosumer, Van den Bosch et Debloq, Directeur général et Conseiller Wallonie de la Fédération belge des entreprises électriques et gazières (FE-BEG), et Vermeulen, *Managing partner* de Climact, sur la méthodologie tarifaire applicable aux gestionnaires de réseau de distribution d'électricité et de gaz naturel pour les périodes réglementaires 2024 et 2025-2029 et la capacité du réseau.

I. RÉSUMÉ

Conformément à l'article 22 du décret du 19 janvier 2017 relatif à la méthodologie tarifaire applicable aux gestionnaires de réseaux de distribution de gaz et d'électricité, la Commission de l'énergie, du climat et de la mobilité a auditionné la Commission wallonne pour l'Énergie (CWAPE) et les gestionnaires de réseau

de distribution (GRD) actifs en Wallonie en suite de l'adoption, par la CWAPE, de la méthodologie tarifaire applicable aux GRD pour les périodes réglementaires 2024 et 2025-2029. La Commission a également procédé à l'audition d'autres acteurs afin d'examiner aussi la capacité du réseau.

II. PROCÉDURE

En date du 13 avril 2023, le Comité de direction de la Commission wallonne pour l'Énergie (CWAPE) a adopté la méthodologie tarifaire applicable aux gestionnaires de réseau de distribution (GRD) d'électricité et de gaz naturel pour la période réglementaire 2024. La CWAPE a communiqué sa décision au Parlement de Wallonie le 21 avril 2023.

Le 31 mai 2023, le Comité de direction de la CWAPE a adopté la méthodologie tarifaire applicable aux GRD d'électricité et de gaz naturel pour la période réglementaire 2025-2029. La CWAPE a communiqué sa décision au Parlement le 2 juin 2023.

En date du 30 mai 2023, la Commission a décidé de procéder à l'audition de M. Renier, Président du Comité de direction de la CWAPE, sur la méthodologie tarifaire applicable aux GRD d'électricité et de gaz naturel pour les périodes réglementaires 2024 et 2025-2029 et la capacité du réseau.

Le même jour, la Commission a décidé de procéder à l'audition :

- d'un représentant habilité du GRD Opérateur de réseau d'énergies (ORES);
- d'un représentant habilité du GRD RESA;
- d'un représentant habilité du GRD Association inter-

communale d'électricité du Sud du Hainaut (AIESH);

- d'un représentant habilité du GRD Réseau d'énergies de Wavre (REW);
- d'un représentant habilité du GRD Association intercommunale d'étude et d'exploitation d'électricité et de gaz (AIEG);
- d'un représentant habilité du GRD Fluvius;
- d'un représentant habilité de l'ASBL Beprosumer.

La Commission a procédé à l'audition de M. Renier, Président du Comité de direction de la Commission wallonne pour l'Énergie (CWAPE), le 15 juin 2023.

En date du 22 juin 2023, la Commission a procédé à l'audition de :

- M. Grifnée, Administrateur délégué et Président du Comité de direction d'ORES;
- M. Wallée, Directeur d'AIESH;
- M. Le Bussy, Directeur général de REW.

Le 6 juillet 2023, la Commission a procédé à l'audition de :

- M. Simon, Directeur général de RESA;
- M. Deleuze, Directeur général d'AIEG;
- M. Vanlommel, *Manager public affairs* du GRD Fluvius;
- M. Thirion, Vice-Président du Conseil d'administration de l'ASBL Beprosumer.

En date du 11 septembre 2023, la Commission a décidé de procéder à l'audition :

- d'un représentant habilité de la Fédération belge des entreprises électriques et gazières (FEBEG);
- d'un représentant habilité de la société Climact;
- d'un représentant habilité du Réseau wallon pour l'accès durable à l'énergie (RWADE).

Le RWADE a décliné la demande d'audition car il ne dispose pas de suffisamment d'éléments sur le sujet.

Toujours le 11 septembre 2023, la Commission a décidé de solliciter les avis écrits :

- de Test Achats;
- du Cluster Tweed;

- d'Edora;
- de Canopea;
- du gestionnaire du réseau de transport d'électricité à haute tension Elia.

Elia a rendu son avis écrit le 9 octobre 2023.

Test Achats a rendu son avis écrit le 11 octobre 2023.

Le 12 octobre 2023, la Commission a procédé à l'audition de :

- MM. Van den Bosch et Deblocq, Directeur général et Conseiller Wallonie de la FEBEG;
- M. Vermeulen, *Managing partner* de la société Climact.

Edora et Canopea ont rendu leur avis écrit le 13 octobre 2023.

Le Cluster Tweed n'a pas rendu d'avis.

Ont participé aux travaux : MM. Bierin (Rapporteur), Crucke, Douette, Florent, Fontaine, Hermant (Président), Janssen, Lomba (Rapporteur), Mme Mathieux.

Ont assisté aux travaux : MM. Bellot, Disabato, Heyvaert.

III. AUDITION DE M. RENIER, PRÉSIDENT DU COMITÉ DE DIRECTION DE LA COMMISSION WALLONNE POUR L'ÉNERGIE (CWAPE)

Le 15 juin 2023, la Commission de l'énergie, du climat et de la mobilité s'est réunie afin de procéder à l'audition de M. Renier, Président du Comité de direction de la Commission wallonne pour l'Énergie (CWAPE), sur la méthodologie tarifaire applicable aux gestionnaires de réseau de distribution d'électricité et de gaz naturel pour les périodes réglementaires 2024 et 2025-2029 et la capacité du réseau.

En application de la décision du Bureau du 13 juillet 2017, le rapport d'audition établi par une commission ou un comité renvoie vers le contenu du ou des comptes rendus intégraux de l'audition ou des auditions concernées.

Le compte rendu de cette audition est consultable via le lien suivant : <https://parlwal.be/3QG34AV>, pp. 1-25.

IV. AUDITION DE MM. GRIFNÉE, ADMINISTRATEUR DÉLÉGUÉ ET PRÉSIDENT DU COMITÉ DE DIRECTION DE L'OPÉRATEUR DE RÉSEAU D'ÉNERGIES (ORES), WALLÉE, DIRECTEUR DE L'ASSOCIATION INTERCOMMUNALE D'ÉLECTRICITÉ DU SUD DU HAINAUT (AIESH), ET LE BUSSY, DIRECTEUR GÉNÉRAL DU RÉSEAU D'ÉNERGIES DE WAVRE (REW)

Le 22 juin 2023, la Commission de l'énergie, du climat et de la mobilité s'est réunie afin de procéder à l'audition de MM. Grifnée, Administrateur délégué et Président du Comité de direction de l'Opérateur de réseau d'énergies (ORES), Wallée, Directeur de l'Association intercommunale d'électricité du Sud du Hainaut (AIESH), et Le Bussy, Directeur général du Ré-

seau d'énergies de Wavre (REW), sur la méthodologie tarifaire applicable aux gestionnaires de réseau de distribution d'électricité et de gaz naturel pour les périodes réglementaires 2024 et 2025-2029 et la capacité du réseau.

Le compte rendu de ces auditions est consultable via le lien suivant : <https://parlwal.be/40Dv90b>, pp. 1-50.

V. AUDITION DE MM. SIMON, DIRECTEUR GÉNÉRAL DE RESA, DELEUZE, DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'ASSOCIATION INTERCOMMUNALE D'ÉTUDE ET D'EXPLOITATION D'ÉLECTRICITÉ ET DE GAZ (AIEG), VANLOMMEL, MANAGER PUBLIC AFFAIRS DU GESTIONNAIRE DE RÉSEAU DE DISTRIBUTION FLUVIUS, ET THIRION, VICE-PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ASBL BEPROSUMER

Le 6 juillet 2023, la Commission de l'énergie, du climat et de la mobilité s'est réunie afin de procéder à l'audition de MM. Simon, Directeur général de RESA, Deleuze, Directeur général de l'Association intercommunale d'étude et d'exploitation d'électricité et de gaz (AIEG), Vanlommel, *Manager public affairs* du gestionnaire de réseau de distribution Fluvius, et Thirion,

Vice-Président du Conseil d'administration de l'ASBL Beprosuser, sur la méthodologie tarifaire applicable aux gestionnaires de réseau de distribution d'électricité et de gaz naturel pour les périodes réglementaires 2024 et 2025-2029 et la capacité du réseau.

Le compte rendu de ces auditions est consultable via le lien suivant : <https://parlwal.be/3uaI1bf>, pp. 1-48.

VI. AUDITION DE MM. VAN DEN BOSCH ET DEBLOCQ, DIRECTEUR GÉNÉRAL ET CONSEILLER WALLONIE DE LA FÉDÉRATION BELGE DES ENTREPRISES ÉLECTRIQUES ET GAZIÈRES (FEBEG), ET VERMEULEN, MANAGING PARTNER DE CLIMACT

Le 12 octobre 2023, la Commission de l'énergie, du climat et de la mobilité s'est réunie afin de procéder à l'audition de MM. Van den Bosch et Deblocq, Directeur général et Conseiller Wallonie de la Fédération belge des entreprises électriques et gazières (FEBEG), et Vermeulen, *Managing partner* de Climact, sur la

méthodologie tarifaire applicable aux gestionnaires de réseau de distribution d'électricité et de gaz naturel pour les périodes réglementaires 2024 et 2025-2029 et la capacité du réseau.

Le compte rendu de ces auditions est consultable via le lien suivant : <https://parlwal.be/40E8Hnt>, pp. 1-24.

VII. RAPPORT

À l'unanimité des membres, il a été décidé de faire confiance au Président et aux Rapporteurs pour l'élaboration du rapport.

Les Rapporteurs,

O. BIERIN

E. LOMBA

Le Président,

A. HERMANT